



Communiqué de presse

Vendredi 5 octobre 2012

Les gaz de schiste reviennent par la fenêtre

Aujourd'hui, France Nature Environnement apprend la nomination d'une première personnalité au sein de Commission nationale d'orientation, de suivi et d'évaluation des techniques d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux¹. Cette nomination, sur le principe, choque FNE. Explications

La fracturation hydraulique est morte...mais pas l'idée d'explorer !

Pour FNE, la nomination d'une première personnalité au sein de cette commission n'est pas un signal très encourageant à quelques semaines du débat national sur l'énergie. Elle risque de conforter les plus sceptiques qui considèrent que les déclarations du président de la République, lors de l'ouverture de la Conférence environnementale, n'ont, en aucune manière, enterré la possibilité d'exploiter les gaz de schistes dans un avenir plus ou moins proche. Rappelons que François Hollande a annoncé le rejet de plusieurs demandes de permis d'exploration qui, prévoyant d'utiliser la fracturation hydraulique, étaient, de toute façon, devenues caduques depuis une loi de juin 2011 interdisant l'utilisation de cette technique...

Paroles, paroles...

Lors d'une récente déclaration dans les médias², la ministre de l'Ecologie avait laissé entendre que cette commission ne serait pas constituée. La nomination du sénateur Michel Teston est donc surprenante, indépendamment de ses compétences en matière de techniques d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures...France Nature Environnement demande au gouvernement la plus grande transparence quant à la composition de cette commission.

¹ http://www.senat.fr/senateurs/orgext_298.html

² <http://www.rtl.fr/video/emission/l-invite-de-rtl/delphine-batho-ministre-de-l-ecologie-du-developpement-durable-et-de-l-energie-il-n-y-aura-pas-de-hausse-de-7-des-tarifs-du-gaz-au-1er-octobre-7752412575>

Un débat équitable est-il envisageable ?

Dans un récent courrier adressé à la ministre de l'Ecologie, plusieurs associations, dont FNE, ont exprimé leurs inquiétudes quant aux modalités du débat à venir. Les questions en suspens concernent en premier lieu la composition et le rôle du comité d'experts scientifiques qui doit « piloter » le débat. FNE espère que la prochaine rencontre organisée entre les organisations environnementales et le ministère de l'Ecologie sera l'occasion de recevoir des garanties concernant la volonté du gouvernement de conduire une concertation autrement que de façade...

Bruno Genty, président de FNE : *« Au moment où démarre la réforme d'un code minier réservant des privilèges exorbitants à l'exploitation des hydrocarbures quels qu'ils soient, l'activation de cette commission fait craindre le pire quant à la possibilité de voir la France se lancer dans l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste contenus dans son sous-sol. Cette nomination ne nous rend pas très optimistes concernant la possibilité de débattre sereinement de l'avenir énergétique de notre pays. Faut-il comprendre que le gouvernement considère, dès aujourd'hui, que les gaz de schiste occuperont une place de choix dans le mix énergétique français de demain ? »*